

LES DANGERS DE CETTE RÉFORME

⚠ **Les mathématiques deviennent optionnelles.** Veut-on vraiment que nos enfants apprennent à surfer sur Internet et à maîtriser les réseaux sociaux plutôt que d'acquérir la rigueur et le pragmatisme avec les mathématiques? Dans le monde du travail, l'usage des mathématiques est pourtant fréquent : statistiques, analyse de données, gestion, algorithmes, intelligence artificielle, blockchain, marketing, commerce, finance, environnement... D'ailleurs, la France a longtemps formé les plus grands chercheurs en mathématiques au monde! Cette matière développe des aptitudes transversales extrêmement utiles : analyse, recherche de solutions, persévérance, concentration, application, rigueur, créativité... Or, le goût pour les mathématiques peut se révéler bien après le collège. De nombreux collégiens, qui ne seront pas tirés vers le haut, délaisseront sans scrupule les mathématiques très tôt, sachant qu'elles sont optionnelles au lycée.

Par ailleurs, avons-nous la garantie que les établissements du supérieur vont adapter leur processus de sélection des élèves à cette réforme? Et notamment ne plus privilégier les bacheliers issus de sections mathématiques?

⚠ **Précocité de l'orientation.** À 15 ans, en seconde, il est encore très difficile pour la majorité des élèves de choisir sa voie, et l'orientation par défaut est souvent de mise. Les restreindre trop tôt, notamment pour ceux qui auront abandonné les maths, représente un risque réel de leur bloquer l'accès à certaines études ou écoles.

⚠ **Une usine à gaz pour les établissements.** Il faudra désormais organiser trois sessions d'épreuves au lieu d'une actuellement. Le contrôle continu augmentera la charge de travail et d'organisation de l'administration. Et surtout la difficul-

té d'organisation des emplois du temps : avec 12 spécialités, on peut faire plus de 220 combinaisons possibles!

⚠ **Quel contenu et quels enseignants pour les spécialités?** Où sont les professeurs titulaires du CAPES ou de l'Agrégation de ces nouvelles matières qui devront les enseigner dès la rentrée prochaine aux bacheliers du bac 2021? À moins que le projet soit de faire enseigner ces nouvelles matières à des professeurs qui en ont une connaissance parcellaire et non certifiée par un diplôme? Des matières spécialisées avec une dominante professionnalisante, prises en charge par des enseignants qui ne connaissent ni le monde professionnel ni l'Entreprise?

⚠ **Inégalités des chances creusées entre les lycéens :**

- Inégalités d'accès à l'information. Certains devront choisir des spécialités sans vraiment connaître leur contenu et les enjeux pour leur future profession.
- Inégalités en fonction du lycée d'origine. 40% de la note du bac proviendra d'une notation interne à l'établissement. Le classement des établissements comptera donc bien plus que l'obtention du bac, et ce quelle que soit la mention obtenue. Sans le dire, les universités et les écoles privées du supérieur sélectionnent déjà en fonction du lycée d'origine de l'élève.
- Inégalités géographiques dues aux options disponibles selon les établissements. Certains élèves devront quitter leur lycée pour étudier la matière qu'ils souhaitent apprendre ou devront abandonner les options choisies.

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA RÉFORME DU BAC



SOS Éducation

Association Loi 1901 à but non-lucratif, d'intérêt général
120 boulevard Raspail, 75006 Paris, France
Tél. : 01 45 81 22 67
contact@soseducation.org

POURQUOI RÉFORMER LE BAC

Malgré un taux de réussite élevé (90 %) pour le baccalauréat général et technologique, 61% des futurs étudiants ratent leur première année d'études supérieures. Au défaut d'orientation s'ajoute un problème de niveau. Pour élaborer et justifier cette réforme, qui fut l'une des promesses de campagne d'Emmanuel Macron, le ministre de l'Éducation nationale a demandé à Pierre Mathiot, politologue, de produire un rapport.

Il y confirme que le bac :

- est trop lourd et trop cher à organiser ;
- incite à bachoter : mémoriser à court terme le programme et à l'oublier aussitôt après le bac ;
- est vide de sens, puisque la majorité des lycéens ne choisit pas sa filière en fonction de son orientation post-bac ;
- ne sert plus vraiment de passerelle filtrante vers les études supérieures.

Annoncée officiellement le 14 février 2019 par Jean-Michel Blanquer, la réforme du baccalauréat est engagée. Les premiers élèves concernés seront les bacheliers de 2021.

Cette réforme veut simplifier l'examen et garantir une meilleure orientation des élèves, mais son efficacité est limitée et l'injustice sera au rendez-vous.

LES POINTS CLÉS

- 🔑 Les filières générales (S, ES et L) sont supprimées.
- 🔑 L'examen est resserré autour de 4 épreuves écrites (autour de 10 actuellement).
- 🔑 Complétées par un « grand oral ».
- 🔑 Le contrôle continu compte à hauteur de 40 % de la note finale.
- 🔑 Tous les élèves de première et de terminale devront donc étudier les matières communes suivantes :
 - ✓ Français
 - ✓ Histoire-géographie
 - ✓ Enseignement moral et civique (EMC)
 - ✓ Langue vivante 1 et 2 (LV1 et 2)
 - ✓ Éducation physique et sportive (EPS)
 - ✓ Humanités numériques et scientifiques (HNS) **NOUVEAU**
 - ✓ Philosophie
- 🔑 Et choisir 3 matières dites de « spécialité » en première, puis en conserver deux en terminale :
 - Écologie **NOUVEAU**
 - Agronomie et territoires **NOUVEAU**
 - Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques **NOUVEAU**
 - Humanités, littérature et philosophie **NOUVEAU**
 - Arts
 - Mathématiques **! ATTENTION !**
 - Numérique et sciences informatiques
 - Langues et littératures étrangères
 - Sciences de la vie et de la Terre
 - Sciences de l'ingénieur
 - Sciences économiques et sociales
 - Physique-chimie

LES POINTS POSITIFS

- + **Elle vise à améliorer l'orientation pour limiter les échecs dans le supérieur** : avec davantage de choix pour des matières de spécialité, les élèves peuvent découvrir un éventail plus large de domaines d'enseignement. Le choix de ces spécialités est cohérent avec les filières professionnelles et donc avec Parcoursup, la plateforme qui recueille les vœux d'inscription des futurs bacheliers dans le supérieur.
- + **Elle favorise le travail régulier et évite le bachotage**, puisque l'élève est noté tout au long de l'année ; l'examen en lui-même se déroule en deux temps : les deux épreuves de spécialité, au printemps ; l'écrit de philosophie et l'oral, en juin.
- + **Elle prépare les élèves aux enjeux de leur vie future** en engageant la réflexion sur leur projet professionnel dès la seconde et jusqu'à la terminale selon un cheminement en entonnoir.

